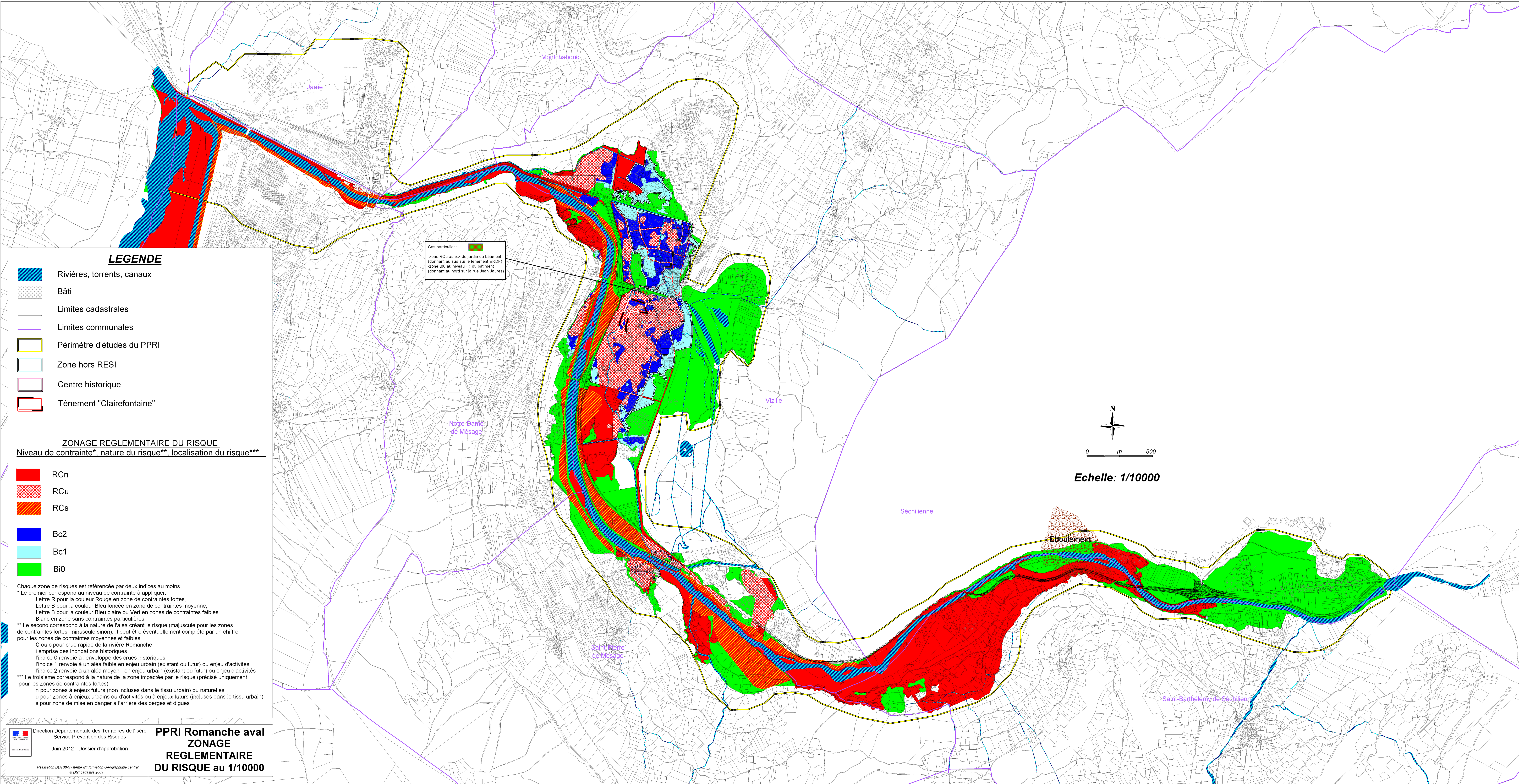




LEGENDE

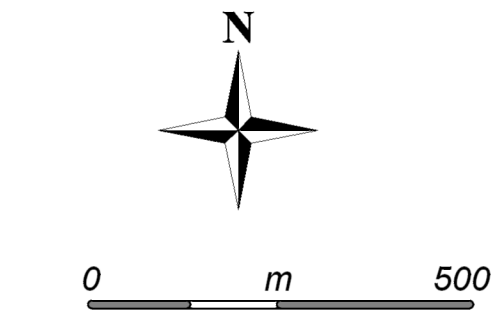
- Rivières, torrents, canaux
- Bâti
- Limites cadastrales
- Limites communales
- Périmètre d'études du PPRI
- Zone hors RESI
- Centre historique
- Tènement "Clairefontaine"

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE

Niveau de contrainte*, nature du risque**, localisation du risque***

- RCn
- RCu
- RCs
- Bc2
- Bc1
- Bi0

Chaque zone de risques est référencée par deux indices au moins :
* Le premier correspond au niveau de contrainte à appliquer:
Lettre R pour la couleur Rouge en zone de contraintes fortes,
Lettre B pour la couleur Bleu foncée en zone de contraintes moyenne,
Lettre B pour la couleur Bleu claire ou Vert en zones de contraintes faibles
Bianc en zone sans contraintes particulières
** Le second correspond à la nature de l'aléa créant le risque (majuscule pour les zones de contraintes fortes, minuscule sinon). Il peut être éventuellement complété par un chiffre pour les zones de contraintes moyennes et faibles.
C ou c pour crue rapide de la rivière Romanche
i emprise des inondations historiques
l'indice 0 renvoie à l'enveloppe des crues historiques
l'indice 1 renvoie à un aléa faible en enjeu urbain (existant ou futur) ou enjeu d'activités
l'indice 2 renvoie à un aléa moyen - en enjeu urbain (existant ou futur) ou enjeu d'activités
*** Le troisième correspond à la nature de la zone impactée par le risque (précisé uniquement pour les zones de contraintes fortes)
n pour zones à enjeux futurs (non incluses dans le tissu urbain) ou naturelles
u pour zones à enjeux urbains ou d'activités ou à enjeux futurs (incluses dans le tissu urbain)
s pour zone de mise en danger à l'arrière des berges et digues



Echelle: 1/10000